

8 mars 1962. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Foyer rural de Sérignac**. But: renforcer par tous les moyens la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide. Siège social: mairie de Sérignac.

9 mars 1962. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Union régionale des Francs et Franches Camarades de la région Nord-Est**. But: organisation et gestion des stages régionaux ainsi que toutes activités et manifestations régionales répondant aux directives de la fédération nationale des Francs et Franches Camarades. Siège social: 16, quai Jules-Ferry, à Epinal.

9 mars 1962. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Amicale post-scolaire d'Ingrannes**. But: section sportive: développement de la pratique des sports; section culturelle et artistique: développement de la formation post-scolaire par l'organisation de conférences et de voyages; section tir: vulgarisation de l'étude pratique et théorique du tir. Siège social: école publique d'Ingrannes.

9 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Corse. **Club des supporters du G. F. C. A.** But: encouragement au sport. Siège social: salle de la justice de paix, mairie d'Ajaccio.

9 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. **Association sportive de Lubrizol**. But: pratique du football. Siège social: société Lubrizol, 25, quai de France, Rouen.

9 mars 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Association des parents d'élèves de l'école publique de Plessis-Brion**. But: veiller à la défense des intérêts de l'école publique de Plessis-Brion, étudier et réaliser toute activité intéressant la formation des enfants. Siège social: école de garçons de Plessis-Brion (Oise).

12 mars 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Association psalette A Cœur Joie**. But: pratique du chant choral. Siège social: 3, rue Bourdaloue, Paris.

12 mars 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Société des amis du musée du vieux Nogent**. But: réunir les documents de toute nature susceptibles d'être exposés au musée de Nogent. Siège social: 150, Grande-Rue, Nogent-sur-Marne.

12 mars 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Comité national d'entraide aux aveugles**. But: aider les œuvres de bienfaisance à réaliser leurs projets. Siège social: 117, rue de la Croix-Nivert, Paris.

12 mars 1962. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Centre culturel et d'initiative sportive de Thuir**. But: grouper toutes les sections à caractère culturel de la ville de Thuir. Siège social: ancienne école de garçons, Thuir.

14 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Comité d'aide aux sœurs garde-malades du canton de Tain-l'Hermitage**. But: faciliter la mission des sœurs garde-malades du canton de Tain. Siège social: mairie de Tain-l'Hermitage.

14 mars 1962. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. **Association lorraine pour l'amitié franco-algérienne**. But: développement de l'amitié franco-algérienne, organisation de cours particuliers ou collectifs, étude des problèmes de la population algérienne vivant en Lorraine. Siège social: 23, rue des Sœurs-Macarons, Nancy.

14 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Ligue régionale d'escrime de l'académie de Nantes**. But: représenter la fédération française d'escrime dans les limites territoriales de l'académie de Nantes et s'occuper de l'organisation d'escrime dans cette région géographique. Siège social: cercle de l'Épée, 3, rue Dugommier, à Nantes.

14 mars 1962. Déclaration à la préfecture du Cher. **Association culturelle et sportive du centre de F. P. A. de Bourges**. But: développer les qualités physiques, techniques, morales et la culture générale des stagiaires et anciens stagiaires. Siège social: centre F. P. A., avenue Marcel-Haegelen, à Bourges.

15 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Association des parents, amis et anciens élèves du collège d'enseignement général du Ronceray-Fresnelierie, le Mans**. But: entente entre les parents et anciens élèves et le personnel enseignant, développement des activités culturelles. Siège social: collège d'enseignement général du Ronceray-Fresnelierie, le Mans.

15 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. **Association sportive de la Société de tir aux armes de chasse**. But: entraînement et compétitions avec fusil de chasse sur pigeons d'argile et pigeons vivants. Siège social: 2, rue Césaire-Levillain, à Rouen.

16 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Madinina Club**. But: vulgarisation de la connaissance et de la pratique de l'aéronautique. Siège social: 28, avenue Jean-Jaurès, Terres Sainville, Fort-de-France.

16 mars 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Club damiste narbonnais**. But: diffusion et progrès du jeu de dames. Siège social: Grand Café Montmorency, quai Vallière, Narbonne (Aude).

MODIFICATIONS

22 février 1962. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. L'Union sportive grignonnaise change son titre, qui devient: **Association sportive du cercle des élèves de l'école nationale supérieure agronomique de Grignon**. Siège social: à Thiverval.

22 février 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Les Amis de la psychodidactie** transfère son siège social du 201, rue de Grenelle, au 87, boulevard Saint-Michel, à Paris.

22 février 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Les Peintres témoins de leur temps** transfère son siège social du 3, rue Catulle-Mendès, Paris, au 9, rue Berryer, Paris.

23 février 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des familles de militaires de Malakoff change son titre, qui devient: **Association des familles de militaires, groupe Gilof, fort de Vanves**, et transfère son siège social du 5, rue Jean-Mermoz, Malakoff, au 2, rue André-Rivoire, à Malakoff.

25 février 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Association d'éducation populaire de Saint-Martin-en-Bresse**. Nouveau but: assurer par tous les moyens appropriés le fonctionnement du centre ménager de Saint-Martin-en-Bresse et favoriser les œuvres éducatives. Transfert du siège social de l'école libre de Saint-Martin-en-Bresse au centre ménager de Saint-Martin-en-Bresse (Saône-et-Loire).

26 février 1962. Déclaration à la préfecture de police. Le **Centre d'études et d'informations pétrolières (C. E. D. I. P.)** transfère son siège social du 25, rue Jasmin, au 7, rue Nélaton, Paris.

2 mars 1962. Déclaration à la préfecture d'Orléans. L'Union franco-belge des Croix de l'Yser change son titre, qui devient: **Union franco-belge, Croix de l'Yser et combattants des Flandres et les vétérans du roi Albert I^{er}**. Siège social: Olympic-Bar, 129, rue Bannier, Orléans.

5 mars 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'Union des commerçants, industriels et artisans de Neuilly-sur-Seine transfère son siège social du 22, rue des Huissiers, au 27, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

6 mars 1962. Déclaration à la préfecture de Troyes. Le **Comité des fêtes rond-point Patton** transfère son siège social du 2, rue Jules-Didier, Saint-André-les-Vergers, à l'hôtel de ville de Saint-André-les-Vergers.

7 mars 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des parents d'élèves du Père Castor transfère son siège social du 131, boulevard Saint-Michel, Paris, au 6, avenue d'Alembert, à Antony.

9 mars 1962. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. L'Union des commerçants, industriels et agriculteurs de Flers et des environs change son titre, qui devient: **Entente commerciale de Flers**. Siège social: syndicat d'initiative, place Centrale, à Flers (Orne).

15 mars 1962. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. L'Association d'éducation populaire de Notre-Dame-de-Lourdes du Pont-du-Cens change son titre, qui devient: **Association d'éducation populaire du Pont-du-Cens**. Siège social: au presbytère, 298, rue de Rennes, Nantes.